

Charte du Comité d'Experts et d'Éthique du label LONGTIME® (CEEL)

Que ce soit à titre personnel ou en tant que représentant d'une personne morale, vous consentez à mettre à contribution vos compétences au sein des activités du Comité d'Experts et d'Éthique du label LONGTIME®.

Pour garantir des discussions qui se déroulent dans un esprit d'ouverture, tout en préservant l'indépendance de jugement requise, il est important de rappeler ce qui suit :

1/ Dans le cadre de vos responsabilités, vous vous engagez à respecter la charte d'engagement présente, l'accord de confidentialité annexé et les points de déontologie suivants :

- Informer Ethikis de relation que vous pouvez entretenir ou avoir entretenu avec les autres membres du comité et qui serait susceptible de faire douter de votre indépendance de jugement au sein du comité ;
- Informer Ethikis de toute relation que vous pouvez entretenir ou avoir entretenu avec la personne physique, entreprise, ou le fournisseur/concepteur de produits dont le dossier serait à évaluer et qui serait susceptible de faire douter de votre indépendance de jugement (activités de conseil, liens familiaux, dépendance hiérarchique, appartenance au même groupe, etc.) ;
- Ne pas divulguer, sauf autorisation expresse, directement ou indirectement, des documents ou informations portés à votre connaissance au cours de vos activités au sein du CEEL et non expressément signalés par Ethikis comme mis à disposition du public. Cet engagement de confidentialité reste valable après votre départ du Comité et est régi plus spécifiquement par l'accord de confidentialité en annexe de cette charte;
- Avertir Ethikis dans un délai raisonnable de tout changement, modification ou cessation de vos activités professionnelles;
- Déclarer votre collaboration à d'autres comités d'experts; tout particulièrement si ceux-ci sont susceptibles de présenter un risque en matière de concurrence pour Ethikis;
- Faire preuve en toutes circonstances de bienveillance et de respect au sein du comité et avec les autres membres du comité;
- Exclure toute discussion avec les autres membres du comité ainsi qu'avec les parties prenantes de notion tarifaire afin d'éviter tout risque d'entente illégale

2/ Afin de contribuer à l'amélioration des conditions de labellisation et des référentiels, profitable à toutes les parties, il vous est demandé de :

- Contribuer à hauteur de vos possibilités et dans la limite de vos obligations aux travaux d'Ethikis;

- Décliner spontanément les sollicitations d’Ethikis en cas de risque de collusion sur une mission, un dossier, un avis, une sollicitation ou toutes autres activités liées au CEEL;

3/ Pour défendre et promouvoir la marque de certification LONGTIME®, il vous est demandé dans tous vos actes de :

- Ne pas faire valoir votre qualité de membre du CEEL à des fins étrangères aux missions qui vous sont confiées par Ethikis, sauf accord préalable;
- Veiller à diffuser et à préserver une image positive d’Ethikis et du label LONGTIME® en tous lieux et en toutes circonstances;

4/ Afin de garantir la pérennité du comité d’experts, et de préserver la crédibilité et l’efficacité d’Ethikis, vous êtes informé que :

- Tout manquement grave aux engagements cités dans la Charte sera évoqué directement avec l’intéressé et pourra faire l’objet d’une sortie du comité.
- En cas de souhait de sortir du CEEL, vous vous engagez à le signaler au plus vite en respectant un préavis d’un mois et en organisant la passation d’information si nécessaire.

Cette charte prend effet le jour de sa signature.

Nom, prénom :

Organisme/Entreprise :

- Déclare avoir pris connaissance de la charte présente et être en accord avec l’ensemble des points nommés**
- Déclare avoir reçu l’accord express de sa direction si nécessaire**
- Déclare avoir reçu une information suffisante sur les missions et le fonctionnement du CEEL**
- Déclare ne pas avoir identifié de conflit d’intérêt à l’égard du CEEL et de ses missions**
- Déclare avoir pris connaissance des missions générales du CEEL et être d’accord pour intégrer le CEEL**
- Déclare être informé que chaque expert du CEEL est sollicité uniquement à titre consultatif et que la responsabilité des membres du CEEL ne pourra en aucun cas être engagée**
- Déclare consentir à l’utilisation de mon image et de mon nom sur le site du label LONGTIME® dans le seul but d’informer le public sur la composition de CEEL**

Le,

Signature : (faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)